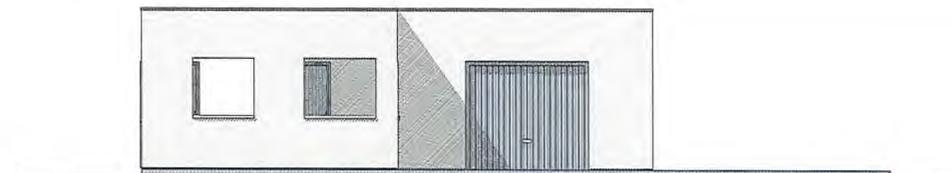
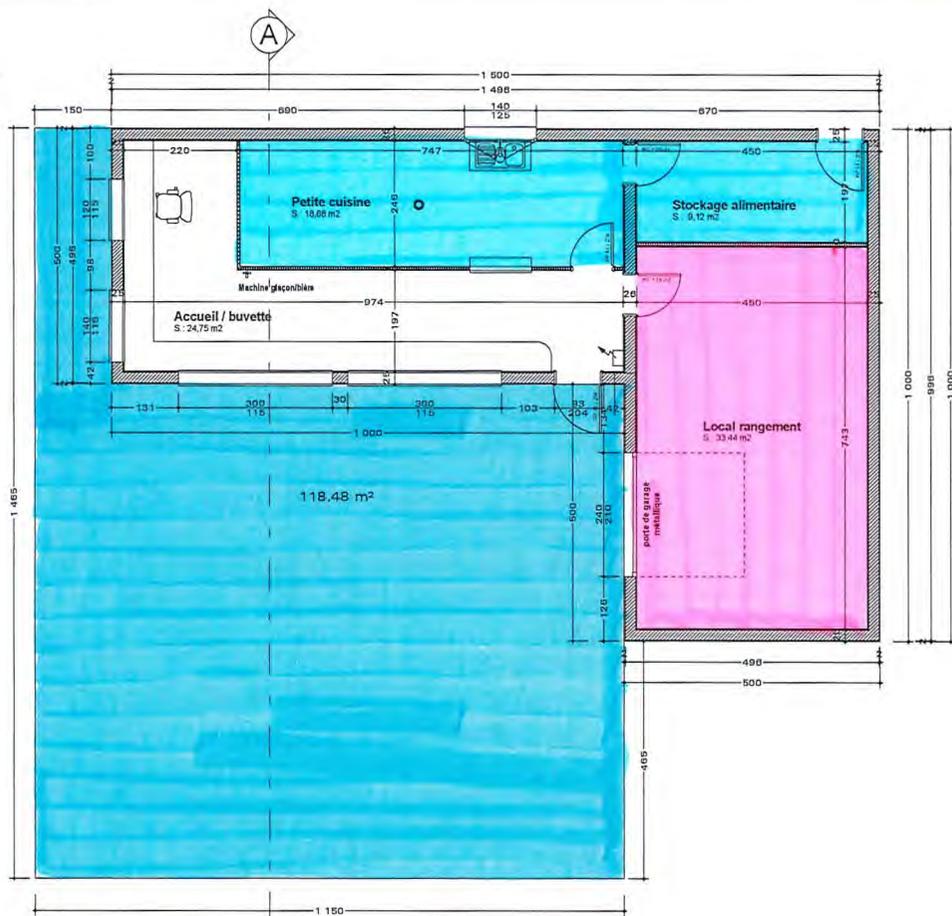
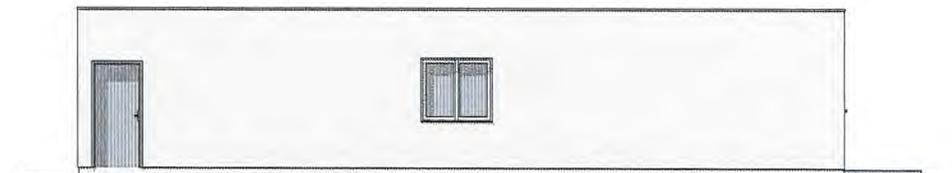


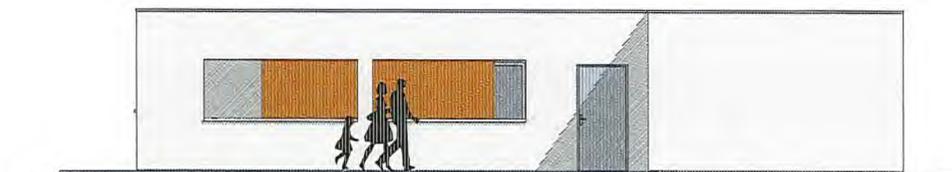
ANNEXE 2 = Plan des espaces mis à disposition



façade latérale gauche



façade arrière



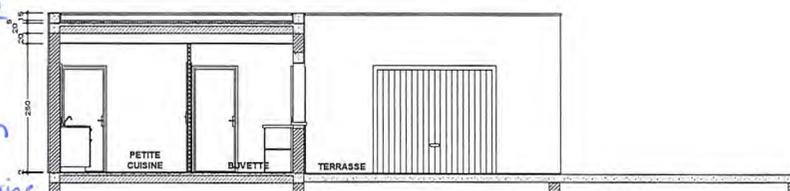
façade avant



façade latérale droite

■ locaux à l'usage exclusif du titulaire

■ local à disposition exclusive du gestionnaire de la partie plage.



Coupe de principe

* Nota	Pieces	Date	CONSTRUCTION D'UN ESPACE BUVETTE ET SANITAIRES		Maître d'Ouvrage	Architecte	
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire, ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser les travaux. Le maître d'ouvrage, lors de la réalisation des travaux, devra se référer à l'étude géotechnique de type G12 réalisée ainsi que des préconisations du Plan de prévention des risques naturels de la Haute-Garonne		16.04.2019	Lac des Bonnets 31600 MURET		Commune de MURET 27 Rue Castelvielh 31600 Muret	S. COLOMBANI Architecte DPLG 95, Avenue des Pyrénées 31600 MURET Tel: 05 61 56 55 73	
			NOMENCLATURE	PHASE: DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			ECHELLE
			PC	BUVETTE			1/100